

JOURS DE PUBLICATION : Mardi et Vendredi.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

ABONNEMENT : Trois Piastres par An.

Bureaux et Imprimerie : Place du Marché.

Affaires d'Orient.

La Presse de Paris publie une correspondance de Constantinople du 30 septembre, apportée par le Sinai. En voici de longs extraits : CONSTANTINOPLE, 30 sept. Je vous ai adressé à la hâte les détails que j'ai pu recueillir sur la glorieuse journée du 20 septembre. Je n'ai rien à regretter de tout ce que je vous ai écrit, mais j'ai reçu de nouveaux renseignements qui complèteront ma dernière correspondance. J'ai parcouru les hôpitaux, j'ai causé avec les officiers qui ont pris part à la bataille de l'Alma ; je me répéterai peut-être sur certains points, mais le sujet intéresse si vivement tant de familles françaises et fait tant d'honneur à notre drapeau que vos lecteurs, j'en suis certain, m'absoudront à l'avance. C'est le prince Menschikoff qui commandait en chef la bataille de l'Alma ; le centre de l'armée russe, faisant face à la 3me division française, était spécialement sous ses ordres. A droite, en face des Anglais, il avait placé Kiprianoff ou Kiriakoff ; à gauche, appuyé à la mer, opposé à la 2me division française et aux Turcs, se trouvait Gortschakoff (le cousin du général en chef de l'armée du Danube). Ce dernier commandait un corps arrivé depuis peu de la Moldavie. Le prince s'est retiré avant la fin de la bataille.

qu'il fallait encore le pousser pour le jeter à terre. Mais l'ennemi a dû céder devant la rapidité de nos mouvements et l'élan impétueux de nos intrépides soldats. Les trois armées ont rivalisé de bravoure et d'audace ; mais il faut citer la troisième division française et surtout les zouaves, le régiment de marine, le 65e de ligne anglais, les highlanders et le 23e régiment d'infanterie. Il n'y a pas de mot pour faire comprendre pareils succès. Malheureusement, ce glorieux succès a été chèrement payé, principalement par les Anglais. Leurs pertes s'élevèrent à 700 hommes tués et près de 3,000 blessés. Sur ce nombre, 96 officiers ont été atteints et 35 environ sont morts. La différence entre leurs pertes et la nôtre est énorme ; elle peut facilement s'expliquer. Si nous avions en face de nous la position la plus redoutable, les Anglais avaient devant eux le gros de l'armée russe. Ils se sont avancés en face de l'ennemi, au pas, avec un calme, un sang-froid vraiment héroïques, absolument comme s'ils eussent défilé devant la reine à Hyde-Park. Aussi le feu bien nourri et bien dirigé de l'ennemi a-t-il fait des ravages terribles dans leurs rangs, jusqu'au moment où ils se sont lancés à la baïonnette.

désiré ; le général Bosquet a eu toutes les peines du monde pour les forcer à rester dans la position que le maréchal leur avait assignée. Ils n'ont perdu que 231 hommes tués et blessés. Le gouvernement tunc regrette, assure-t-on, que ses troupes n'aient pas été placées au poste d'honneur, c'est-à-dire avec la 3me division. Quant aux Russes, leurs pertes sont énormes, effrayantes. On les évaluait d'abord à 5,000 hommes tués ou blessés ; on restait audessous de la vérité. On assure que les armées, qui ont dû enlever les morts et sauver les blessés de l'ennemi, ont enterré 8,000 tant sur le champ de bataille que sur la route par laquelle ils ont poursuivi les fuyards et marché sur Sébastopol. Nous avons ici dans les hôpitaux anglais 1,800 blessés russes à peu près. La plupart de ces malheureux ont été frappés par des balles cylindriques ou la baïonnette ; leurs blessures sont affreuses : une dizaine d'entre eux ont été amputés déjà, et plusieurs sont morts. Le général Goukoff, qui se trouve à bord du Valcaïn et qui a reçu quatre blessures, n'inspire aucune crainte sérieuse. Tous se montrent très reconnaissants des soins qu'on leur donne.

res, comme la plus grande partie des soldats russes. A l'hôpital français de Péra, on fait d'antique s'est présenté : on a découvert un officier parmi les soldats, et on s'est empressé de le placer avec ses collègues dans une salle spéciale. D'après le règlement pour le partage des prisonniers, le général Goukoff s'est remis à l'anglais après sa guérison ; les Anglais ont à bord de l'Agamemnon le général Tchetchianoff, avec plusieurs autres officiers, parmi lesquels deux Moldaves. Dès l'arrivée des blessés, le ministre de la guerre, Riza-Pacha, avait envoyé le chef de son cabinet et l'un de ses secrétaires, Yaver-Bey et M. Bailgot de Beyne, pour recevoir le général Thomas et se mettre à la disposition du service de santé. Le grand-visir et Réchid-Pacha ont envoyé aussi prendre des nouvelles de la santé du général. Le lendemain, Ethem-Pacha, l'aide de camp du sultan, a été chargé par Sa Majesté de visiter tous les hôpitaux français et anglais ; Ali-Ghalib-Pacha, gendre du sultan, et Riza-Pacha ont reçu la même mission. Ils ont parcouru en détail toutes les salles des blessés et des malades, en s'informant avec sollicitude des moindres particularités du service. Ils se sont retirés émerveillés de l'ordre et de la propreté qui régnaient dans tous nos hôpitaux. Les offres faites par le séraskier ont été parfaitement accueillies à l'hôpital anglais de Coullji, qui manquait, paraît-il, de lits, de médicaments et même de médecins. On ne s'attendait pas à recevoir tant de blessés à la fois. Ces visites ont produit un excellent effet. Le sultan et ses ministres ne laissent échapper du reste aucune occasion de venir en aide aux armées alliées. Tout récemment encore, l'intendance, sentant le besoin d'augmenter le nombre des lits des hôpitaux et cherchant un local rapproché de la mer qui permit de transporter sans danger les hommes gravement blessés, a vu le kiosque du sultan de la pointe du sérail.

hommes à la mer ; le Montezuma, 4 officiers, et à bord de l'Albatros, un sous-officier, miné par la dysenterie, n'a pas eu la patience de supporter ses souffrances et s'est jeté à la mer ; un soldat russe, horriblement blessé, a suivi son exemple. Le Roland et la Caravasse sont arrivés hier avec 230 blessés ou fiévreux et 17 prisonniers russes. Les fiévreux précédemment amenés se rétablissent assez rapidement, sauf de rares exceptions ; parmi eux, on cite un lieutenant d'artillerie, fils du général Vaudrey, comme se trouvant dans un état presque désespéré.

pour la délivrer, sur ces flots qui furent aussi son champ de bataille et dont les caprices terribles n'ont pas étonné son courage, il meurt dans l'un des plus vastes linceuls où la victoire ait enveloppé ses favoris. C'est assez pour la gloire humaine, et ceux qui n'en connaissent et n'en désirent point d'autre peuvent trouver que le maréchal de Saint-Arnaud a été comblé. Mais son âme était plus grande et ses désirs plus hauts, et en le retirant pour quelques heures des soucis du commandement et du bruit des armes, la Providence lui a donné ce que sans doute il lui demandait : le temps d'humilier son cœur. Ce grand général était un humble et fervent chrétien. La calénnie qui s'attache si aisément aux hommes politiques, avait oublié ses services militaires en Algérie pour ne se souvenir que de son rôle au 2 décembre, rôle dont sa gloire n'a pas à demander pardon. Mais sans vouloir entrer dans aucune contestation à cet égard, que l'on sache seulement, pour juger l'homme, qu'un an après le coup d'Etat, l'empire étant proclamé et établi, Saint-Arnaud, maréchal de France, ministre, grand gouverneur de l'Empereur, au faite et dans l'envie de l'ennemi de toutes les prospérités, se tourna vers Dieu, non pour obtenir la santé, mais pour mourir en chrétien. Il avait une de ces natures sincères et franches qui ne fuient pas la vérité lorsqu'elle la voit, et qui ne craignent pas de la suivre. C'était durant son séjour à Hyères. Il fit venir chez lui le digne curé de cette ville, et sans chercher de circonlocutions ni de détours, devant tous ceux qui étaient là, il lui dit simplement qu'il voulait se confesser. Le bon prêtre, surpris, tombe à genoux et rend grâce à Dieu, qui daigne aussi parler au cœur des puissants du monde. Le maréchal, trop malade encore pour quitter sa chambre, fit ses pâques chez lui, sans mystère, en présence de ses officiers, de toute sa maison, faisant venir jusqu'à un soldat qui était de planton à sa porte. Tel il avait été dans cette première occasion, tel il continua d'être. Guéri contre toute attente, rendu aux affaires, il ne négligea plus ses devoirs de chrétien ; il les remplit comme il faut les remplir dans ces hautes situations où l'homme n'a de plus que le commun des fidèles, le devoir de l'exemple. Lorsque l'expédition d'Orient fut décidée et que l'Empereur lui en eût donné le commandement, sa première pensée fut pour l'âme de ses soldats. On ne lira pas sans émotion la lettre suivante, écrite par lui à un illustre religieux, son ami, qui avait eu devoir lui adresser quelques recommandations à ce sujet : "Paris, 6 mars 1854. "Mon Révérend Père, "Comment avec vous pu penser un instant que je négligerais d'entourer les braves soldats de l'armée d'Orient de tous les secours et de toutes les consolations de la religion ! "L'aumônerie de l'armée est for-

Le maréchal St. Arnaud.

Une profonde affliction vient se mêler à la joie que répandent les glorieuses nouvelles de la Crimée. Dieu a pris une grande victime. Le héros de cette prodigieuse campagne a cessé de vivre. Les navires qui nous apportaient ses bulletins si vaillants et si pleins d'une ardeur guerrière, sont suivis de celui qui nous ramène son corps inanimé. Il décrivait la bataille comme il l'avait gagnée, du même souffle ardent et puissant, et c'était son dernier soupir. On le savait malade, affaibli, miné par de cruelles souffrances ; mais qui eût pensé que la mort était là, si près, et qu'un homme pût à ce point la voir et l'oublier, ou plutôt lui commander d'attendre ? Il calculait ses approches, il sentait ses étreintes ; à force de volonté il lui arrachait quelques jours, quelques heures. Quels jours et quelles heures ! Les jours de l'arrivée en Crimée, les heures de la bataille de l'Alma ! C'est au dernier terme d'une maladie de langueur, lorsque la vie fuyait de ce corps épuisé et secoué par des crises terribles, comme l'eau fait d'une main tremblante, c'est dans cet état qu'il organisait cette expédition incomparable, qu'il en bravait les périls, qu'il en surmontait les obstacles, qu'il plantait son drapeau sur le sol ennemi, qu'il restait douze heures à cheval, qu'il donnait à la France une victoire, qu'il dictait ces ordres du jour et ces rapports aussi beaux que son triomphe, qu'il investissait Sébastopol, qu'il disait à ses soldats : Vous y serez bientôt !

Il s'arrête là, aux portes de Sébastopol investi, un milieu de l'ennemi défait, comme s'il avait dit à la mort : Maintenant, tu peux venir. Une immense admiration tempère la douleur publique. On regrette le maréchal, on ne peut le plaindre. Cette fin est si belle après ce noble combat contre la mort, présente et inévitable, après ce grand service rendu à la civilisation, après ces récits héroïques ! Il meurt sous les regards du monde, frappant un de ces corps d'opéra qui compte dans la vie des empires ; trois nations inclinent sur sa tombe leurs drapeaux reconnaissants ; et une quatrième qui croyait la veille encore, dominer toutes les autres, se souviendra de lui au jour qui marque le déclin de ses destinées. Entre la Turquie qui se relève pour affranchir l'Eglise et la Russie qui s'écroule

Le nombre des morts, dans l'armée française, est de 300 hommes environ, et celui des blessés de 1,000 à 1,050. Quelques amputations nouvelles ont été pratiquées ; mais, en général, l'état des blessés est satisfaisant. Leur moral est excellent : bon nombre d'entre eux, qui n'avaient que des blessures sans fractures, paient déjà de retour en Crimée. Le général Thomas va de mieux en mieux ; il a l'intention de regagner la France par le courrier de ce jour, si ses forces le lui permettent.

Un colonel de zouaves, M. Farbonick, est mort frappé du choléra en s'embarquant pour Constantinople. Ce n'est pas le lieutenant-colonel du 29e, mais un chef de bataillon, M. Troyon, qui a été grièvement blessé ; il a subi la douloureuse opération de la désarticulation de l'épaule. Nous avons perdu avant-hier un lieutenant de zouaves. Nos hôpitaux ont en ce moment, un aspect rassurant.

On a remarqué, que pas un officier russe ne portait les insignes de son grade pendant la bataille ; tous avaient revêtu la capote du soldat. Cette mesure était ordonnée par l'empereur lui-même, qui a vu ses officiers décimés sur le Danube par les bons tireurs de l'armée ottomane. Cette sorte de déguisement a donné lieu à des méprises singulières. Le Valcaïn avait à son bord le général Goukoff et son neveu, major, qu'on aurait toujours traités comme soldats, si un hasard n'avait révélé leurs hautes positions.

Le père et le fils se sont retrouvés à l'hôpital de Péra ; l'intendant les a fait placer côte à côte. Le père est un homme de quarante cinq ans, couvert de cicatrices d'anciennes blessures, comme la plus grande partie des soldats russes. A l'hôpital français de Péra, on fait d'antique s'est présenté : on a découvert un officier parmi les soldats, et on s'est empressé de le placer avec ses collègues dans une salle spéciale. D'après le règlement pour le partage des prisonniers, le général Goukoff s'est remis à l'anglais après sa guérison ; les Anglais ont à bord de l'Agamemnon le général Tchetchianoff, avec plusieurs autres officiers, parmi lesquels deux Moldaves. Dès l'arrivée des blessés, le ministre de la guerre, Riza-Pacha, avait envoyé le chef de son cabinet et l'un de ses secrétaires, Yaver-Bey et M. Bailgot de Beyne, pour recevoir le général Thomas et se mettre à la disposition du service de santé. Le grand-visir et Réchid-Pacha ont envoyé aussi prendre des nouvelles de la santé du général. Le lendemain, Ethem-Pacha, l'aide de camp du sultan, a été chargé par Sa Majesté de visiter tous les hôpitaux français et anglais ; Ali-Ghalib-Pacha, gendre du sultan, et Riza-Pacha ont reçu la même mission. Ils ont parcouru en détail toutes les salles des blessés et des malades, en s'informant avec sollicitude des moindres particularités du service. Ils se sont retirés émerveillés de l'ordre et de la propreté qui régnaient dans tous nos hôpitaux. Les offres faites par le séraskier ont été parfaitement accueillies à l'hôpital anglais de Coullji, qui manquait, paraît-il, de lits, de médicaments et même de médecins. On ne s'attendait pas à recevoir tant de blessés à la fois. Ces visites ont produit un excellent effet. Le sultan et ses ministres ne laissent échapper du reste aucune occasion de venir en aide aux armées alliées. Tout récemment encore, l'intendance, sentant le besoin d'augmenter le nombre des lits des hôpitaux et cherchant un local rapproché de la mer qui permit de transporter sans danger les hommes gravement blessés, a vu le kiosque du sultan de la pointe du sérail.

La victoire a été réellement gagnée. Ce ne sont plus nos affaires d'Afrique, dit le général Thomas ; c'est une bataille de l'empire. Pendant deux heures les Russes ont été inbranlables. La grêle de projectiles qui tombait sur eux ne faisait aucun vide dans leurs rangs ; tout homme frappé était immédiatement remplacé. C'était bien cette force inébranlable qu'on éprouve tant de fois nos pères sur tous les champs de bataille de l'empire, et qui faisait dire au maréchal Ney qu'il ne suffisait pas de tuer un Russe, mais

qu'il fallait encore le pousser pour le jeter à terre. Mais l'ennemi a dû céder devant la rapidité de nos mouvements et l'élan impétueux de nos intrépides soldats. Les trois armées ont rivalisé de bravoure et d'audace ; mais il faut citer la troisième division française et surtout les zouaves, le régiment de marine, le 65e de ligne anglais, les highlanders et le 23e régiment d'infanterie. Il n'y a pas de mot pour faire comprendre pareils succès. Malheureusement, ce glorieux succès a été chèrement payé, principalement par les Anglais. Leurs pertes s'élevèrent à 700 hommes tués et près de 3,000 blessés. Sur ce nombre, 96 officiers ont été atteints et 35 environ sont morts. La différence entre leurs pertes et la nôtre est énorme ; elle peut facilement s'expliquer. Si nous avions en face de nous la position la plus redoutable, les Anglais avaient devant eux le gros de l'armée russe. Ils se sont avancés en face de l'ennemi, au pas, avec un calme, un sang-froid vraiment héroïques, absolument comme s'ils eussent défilé devant la reine à Hyde-Park. Aussi le feu bien nourri et bien dirigé de l'ennemi a-t-il fait des ravages terribles dans leurs rangs, jusqu'au moment où ils se sont lancés à la baïonnette.

Le père et le fils se sont retrouvés à l'hôpital de Péra ; l'intendant les a fait placer côte à côte. Le père est un homme de quarante cinq ans, couvert de cicatrices d'anciennes blessures, comme la plus grande partie des soldats russes. A l'hôpital français de Péra, on fait d'antique s'est présenté : on a découvert un officier parmi les soldats, et on s'est empressé de le placer avec ses collègues dans une salle spéciale. D'après le règlement pour le partage des prisonniers, le général Goukoff s'est remis à l'anglais après sa guérison ; les Anglais ont à bord de l'Agamemnon le général Tchetchianoff, avec plusieurs autres officiers, parmi lesquels deux Moldaves. Dès l'arrivée des blessés, le ministre de la guerre, Riza-Pacha, avait envoyé le chef de son cabinet et l'un de ses secrétaires, Yaver-Bey et M. Bailgot de Beyne, pour recevoir le général Thomas et se mettre à la disposition du service de santé. Le grand-visir et Réchid-Pacha ont envoyé aussi prendre des nouvelles de la santé du général. Le lendemain, Ethem-Pacha, l'aide de camp du sultan, a été chargé par Sa Majesté de visiter tous les hôpitaux français et anglais ; Ali-Ghalib-Pacha, gendre du sultan, et Riza-Pacha ont reçu la même mission. Ils ont parcouru en détail toutes les salles des blessés et des malades, en s'informant avec sollicitude des moindres particularités du service. Ils se sont retirés émerveillés de l'ordre et de la propreté qui régnaient dans tous nos hôpitaux. Les offres faites par le séraskier ont été parfaitement accueillies à l'hôpital anglais de Coullji, qui manquait, paraît-il, de lits, de médicaments et même de médecins. On ne s'attendait pas à recevoir tant de blessés à la fois. Ces visites ont produit un excellent effet. Le sultan et ses ministres ne laissent échapper du reste aucune occasion de venir en aide aux armées alliées. Tout récemment encore, l'intendance, sentant le besoin d'augmenter le nombre des lits des hôpitaux et cherchant un local rapproché de la mer qui permit de transporter sans danger les hommes gravement blessés, a vu le kiosque du sultan de la pointe du sérail.

Il s'arrête là, aux portes de Sébastopol investi, un milieu de l'ennemi défait, comme s'il avait dit à la mort : Maintenant, tu peux venir. Une immense admiration tempère la douleur publique. On regrette le maréchal, on ne peut le plaindre. Cette fin est si belle après ce noble combat contre la mort, présente et inévitable, après ce grand service rendu à la civilisation, après ces récits héroïques ! Il meurt sous les regards du monde, frappant un de ces corps d'opéra qui compte dans la vie des empires ; trois nations inclinent sur sa tombe leurs drapeaux reconnaissants ; et une quatrième qui croyait la veille encore, dominer toutes les autres, se souviendra de lui au jour qui marque le déclin de ses destinées. Entre la Turquie qui se relève pour affranchir l'Eglise et la Russie qui s'écroule

restriction sa volonté, ses facultés intellectuelles et agrandir ainsi le cercle de ses actions et de ses pensées. Rentré dans son appartement, Émile se sentit le besoin d'exhaler son contentement, et n'ayant personne à qui parler, il tira son violon de la boîte poussiéreuse où il gisait depuis son arrivée. Bientôt les plus gracieuses variations se déroulaient sous ses doigts agiles. A peine les sons se furent-ils répétés d'échos en échos dans les corridors et les escaliers, que le maître de l'hôtel, rouge et haletant, se précipita dans la chambre, et saisissant le bras d'Émile comme s'il eût voulu arrêter un coup d'épée prêt à transpercer un homme : — Monsieur, s'écria-t-il, ne savez-vous donc pas que c'est aujourd'hui dimanche ? Puis, entraînant Émile vers la fenêtre, il lui montre quelques personnes qui désignaient du doigt la maison avec un air irrité. — Qu'est-ce que cela signifie, monsieur Smith ? — Cela signifie... Ignorez-vous qu'on ne doit pas faire de musique le dimanche ? vos airs d'opéra vont faire monter le constable et mettre tous les voisins en émoi. Il arriva de cette explication ce qui arrive toujours en semblable occasion, la résistance enflamma le désir, et Émile, qui n'avait pas songé à la musique depuis quinze jours, sentit tout à coup qu'il était impossible de vivre le dimanche sans jouer du vio-

lon. Aussi se montra-t-il d'abord irritable, et il aurait exécuté dix concertos sans reprendre haleine, si son lide n'avait eu l'heureuse idée d'employer la prière et les formules les plus attendrissantes pour sauver l'honneur de sa maison. Émile se laissa fléchir ; trouva la journée d'une longueur interminable, et eut la faiblesse de penser tout bas qu'une religion accusée d'infirmité avait bien doucement bercé son enfance, et ne s'était jamais montrée à lui sous des formes aussi rigoureuses. Le lendemain le nuage s'était dissipé, et Émile s'acheminait joyeusement vers la demeure de M. Brémont, lorsque, arrêté par un rassemblement dans la rue, la curiosité le fit avancer dans le groupe, qui s'épaississait de minute en minute. Il se trouva enfilé pris dans un cercle compact, et un singulier spectacle s'offrit à ses yeux. Deux hommes, nus jusqu'à la ceinture, la tête entourée par des mouchoirs, les poings serrés et l'œil ardent, s'avancèrent l'un sur l'autre avec fureur. Vainement Émile voulut s'échapper, le cercle s'était resserré derrière lui, il fallut se résigner à contempler cette horrible lutte. Bientôt l'un des assaillants assena un coup si violent à son adversaire entre les deux yeux, que celui-ci tomba à la renverse, en apparence privé de vie. A l'aspect de cette figure bleue, meurtrie, ensanglantée, Émile, entraîné par un irrésistible mouvement d'horreur et de pitié

FEUILLETON

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE, Du 7 Novembre.

SIX MOIS D'INDEPENDANCE.

— LA TERRE CLASSIQUE DE LA LIBERTÉ. — Non, mon cher oncle, dit Émile de Péreux au vieux baron d'Héricourt en proie à l'attitude d'un martyr exposé aux bêtes féroces, je ne ferai pas lâchement le sacrifice de mon indépendance, de ma volonté d'homme, à l'emploi subalterne de secrétaire d'ambassade. — Mais tu la sacrifierais bien mieux, ton indépendance, si je consentais à ton mariage ; si je laissais épouser un enfant de seize ans par un étourdi de vingt-deux qui s'en repentirait à vingt-trois. — Distingue, mon oncle : ma cousine Marie est la femme de mon choix, je l'aime ; personne ne me l'ôte, au contraire. Précisément parce qu'elle est fort jeune, son caractère sera plus souple, plus docile ; elle adoptera mes goûts, mes penchans, se laissera guider par mon expérience, et j'aurai ainsi en partage tout le bonheur de l'amour sans aliéner mon indépendance. — Je n'oppose que peu de mots à ce beau discours ; Marie est ma pupille. Je ne

sais ce qu'exige le soin de conserver ta noble indépendance, mais je sais parfaitement ce qu'exige mon devoir. Je ne hasarderai pas le bonheur de Marie. Deux ans d'épreuve, tu les abrégeras si tu acceptes la place que mon affection t'a ménagée. — Mon oncle, le temps des épreuves chevaleresques est passé. Que ne me condamnez-vous à passer deux ans sans parler ; ceci était fort à la mode du temps de l'Étrurie, et m'attacher à la diplomatie rentre assez dans cette méthode. — Émile ! tu comptes un peu trop sur ma tendresse, et tu oublie que, sous certains rapports, les oncles aussi sont indépendants. — Si ma résolution n'eût pas été irrévocable, cette phrase me déciderait. Et Émile, se redressant fièrement, passa deux doigts dans sa chevelure bouclée, avança l'autre bras avec une dignité romaine. — Je t'aime, mon oncle ; dit-il, je refuse pour mériter votre estime. M. d'Héricourt sortit en fermant un peu vivement la porte du salon, et le lendemain Émile était parti pour l'Angleterre. — Voilà, murmura-t-il en s'endormant dans la malles-poste, le meilleur d'être l'unique héritier d'un oncle riche et passablement entêté. Je l'aime, au fond... mais j'ai cédé !... Et donc ! cela ressemblerait à une spéculation ; et avec une âme noble, un caractère indépendant, on repousse les méprisables calculs.

En mettant le pied sur le paquebot, Émile commença une très-belle apostrophe à la terre de la liberté, et lui apercevait en perspective. Malheureusement il était à peine à l'exorde de ce morceau d'éloquence, lorsqu'un assez violent roulis produisit son effet accoutumé et l'arrêta court. Vainement l'énergie de la violente lutte contre une ignoble souffrance, le philosophe fut obligé d'appeler au secours, et, après s'être jeté vingt fois en travers sur les lits de la cabine, avoir maudit la mer, le vent, le paquebot et un tant soit peu l'Angleterre, il lui fallut, lorsqu'enfin on toucha au rivage, se faire remarquer à terre par deux matelots. Émile s'était bien gardé de se munir de lettres de recommandation. D'abord, il était parti brusquement ; puis, n'était-ce pas se créer des devoirs à remplir, se préparer des chaînes, gêner le libre essor de sa volonté, auquel il serait si heureux de se livrer ! Cependant, jeté seul au milieu de Londres, et parlant anglais de manière à n'être entendu par aucun des habitants de la Grande-Bretagne, Émile après avoir parcouru Hyde-Park dans tous les sens, déchiffre les inscriptions de Westminster, visite la Tour de Londres, regarde couler la Tamise et bâille immodérément à l'Opéra, s'aperçut un beau beau jour, en regardant à travers l'éclatant filet qui contenait ses finances, que sa bourse marchait en sens inverse de son ennui.

Il sortit, profondément absorbé par des paraphrases sur ce texte, et, marchant la tête baissée, il se heurta contre un ancien ami de son oncle ; celui-ci, établi pour quelques mois à Londres chez des parents, ne le savait point en révolte, et l'accueillit avec le plus affectueux intérêt. Il lui proposa son patronage s'il désirait être présenté dans le monde et profiter de son court séjour pour connaître la société anglaise. Émile, ne croyant pas sa liberté compromise dans cette occasion, accepta avec effusion des offres si bienveillantes. D'ailleurs, après quinze jours d'isolement complet, le pauvre Émile ressemblait à ce sauvage de Delile au Jardin des Plantes, et la vue d'un Français opéra sur lui l'effet du palmier sur le pauvre habitant des forêts. Après un cordial serrement de main et un joyeux au revoir, Émile revint chez lui dans une situation d'esprit beaucoup plus satisfaisante. — Au fait, se disait-il à lui-même, je n'ai vu Londres que sous les rapports matériels ; je n'ai eu commerce jusqu'ici qu'avec les choses ; c'est maintenant que je vais savourer avec délices tous les raffinemens de la civilisation et du luxe, dégrés des entraves dégradantes que, sous d'autres gouvernements, l'usage, les préjugés et les lois plaçaient sans cesse sur votre route. Ici, une sage liberté entourant l'homme moral de sa puissante sauvegarde, il peut exercer sans

restriction sa volonté, ses facultés intellectuelles et agrandir ainsi le cercle de ses actions et de ses pensées. Rentré dans son appartement, Émile se sentit le besoin d'exhaler son contentement, et n'ayant personne à qui parler, il tira son violon de la boîte poussiéreuse où il gisait depuis son arrivée. Bientôt les plus gracieuses variations se déroulaient sous ses doigts agiles. A peine les sons se furent-ils répétés d'échos en échos dans les corridors et les escaliers, que le maître de l'hôtel, rouge et haletant, se précipita dans la chambre, et saisissant le bras d'Émile comme s'il eût voulu arrêter un coup d'épée prêt à transpercer un homme : — Monsieur, s'écria-t-il, ne savez-vous donc pas que c'est aujourd'hui dimanche ? Puis, entraînant Émile vers la fenêtre, il lui montre quelques personnes qui désignaient du doigt la maison avec un air irrité. — Qu'est-ce que cela signifie, monsieur Smith ? — Cela signifie... Ignorez-vous qu'on ne doit pas faire de musique le dimanche ? vos airs d'opéra vont faire monter le constable et mettre tous les voisins en émoi. Il arriva de cette explication ce qui arrive toujours en semblable occasion, la résistance enflamma le désir, et Émile, qui n'avait pas songé à la musique depuis quinze jours, sentit tout à coup qu'il était impossible de vivre le dimanche sans jouer du vio-

lon. Aussi se montra-t-il d'abord irritable, et il aurait exécuté dix concertos sans reprendre haleine, si son lide n'avait eu l'heureuse idée d'employer la prière et les formules les plus attendrissantes pour sauver l'honneur de sa maison. Émile se laissa fléchir ; trouva la journée d'une longueur interminable, et eut la faiblesse de penser tout bas qu'une religion accusée d'infirmité avait bien doucement bercé son enfance, et ne s'était jamais montrée à lui sous des formes aussi rigoureuses. Le lendemain le nuage s'était dissipé, et Émile s'acheminait joyeusement vers la demeure de M. Brémont, lorsque, arrêté par un rassemblement dans la rue, la curiosité le fit avancer dans le groupe, qui s'épaississait de minute en minute. Il se trouva enfilé pris dans un cercle compact, et un singulier spectacle s'offrit à ses yeux. Deux hommes, nus jusqu'à la ceinture, la tête entourée par des mouchoirs, les poings serrés et l'œil ardent, s'avancèrent l'un sur l'autre avec fureur. Vainement Émile voulut s'échapper, le cercle s'était resserré derrière lui, il fallut se résigner à contempler cette horrible lutte. Bientôt l'un des assaillants assena un coup si violent à son adversaire entre les deux yeux, que celui-ci tomba à la renverse, en apparence privé de vie. A l'aspect de cette figure bleue, meurtrie, ensanglantée, Émile, entraîné par un irrésistible mouvement d'horreur et de pitié

mée. Je me suis entendu avec le digné abbé Coqueron, qui a mis sur un pied si respectable l'aumônerie de la flotte. Il y a un aumônier par division, par hôpital, et deux aumôniers en chef au quartier-général.

"Je suis débordé par la besogne et je soigne ma santé pour pouvoir faire vigoureusement la guerre aux Russes. J'aurai bien besoin de vos prières, mon Père; sans l'aide de Dieu on ne fait rien, et je mets ma confiance dans sa miséricorde et dans la protection qu'il accorde à la France. Je compte avant mon départ remplir mes devoirs de chrétien...."

Ces sentiments éclatent avec la même force dans une lettre écrite de Marseille, le 25 avril.

"J'arrive de Toulon, où j'ai vu avec bien du plaisir le respectable curé doyen d'Hyères. Nous avons longtemps et sérieusement causé. Il m'a aussi promis ses prières. Vous êtes assez bon pour me promettre les vôtres. Tous ces vœux ne peuvent manquer d'être agréables à Dieu, que je prie moi-même avec tant de foi et de ferveur. Je pars avec une confiance entière. Il est impossible que Dieu ne protège pas la France dans une circonstance aussi grave, aussi solennelle.

"Je suis convaincu que tout le monde fera son devoir, et nous combattrons pour une cause juste.

"Espérons donc, mon Révérend Père, et donnez-moi votre bénédiction."

Citons encore une de ces admirables lettres où l'homme de guerre et le chrétien paraît tout entier dans sa simplicité et dans sa grandeur:

"Au quartier-général, Old-Fort (Crinée), le 16 septembre 1854.

"J'ai reçu ce matin même votre bonne lettre, datée du 20 août, et je ne perds pas un instant pour vous remercier de vos vœux chrétiens et de vos prières. Elles ont été écoutées du Très-Haut!....Epuis le 14, je suis débarqué heureusement en Crinée avec toute l'armée, qui est superbe et dans les meilleures dispositions. Le débarquement s'est fait aux cris répétés de: Vive l'Empereur! et c'est à ce même cri que nous briserons demain les colonnes russes qui nous attendent à l'Alma, et qui ne m'empêcheront pas de m'établir sous Sébastopol le 22 ou le 23 au plus tard.

"Je presse les opérations autant que possible, car ma santé est bien mauvaise, et je prie Dieu de me donner des forces jusqu'au bout....

"Adieu, mon Révérend Père, priez pour nous et croyez à mes sentiments de respectueuse affection.

"A. DE ST-ARNAUD"

Que pourrions nous ajouter qui fût digne de nos respects, de notre admiration, de nos regrets, de nos espérances? Il n'est plus, mais il a servi son pays et honoré Dieu; ses œuvres lui ouvrent la porte de l'histoire, et sa foi celle de l'éternité.—VEUILLOT.

A NOS ABONNÉS.

Plusieurs fois déjà nous avons fait appel à ceux de nos abonnés qui nous devaient, les priant de satisfaire à nos justes réclamations. Quelques uns s'y sont conformés, à ceux-là nos remerciements. Pour continuer l'œuvre que nous avons commencée et réparer les pertes que nous avons éprouvées par l'incendie du 17 mai, nous nous sommes imposés de grands sacrifices pécuniaires; l'aurions-nous fait en pure perte? nous ne le pensons pas. Aujourd'hui nous demandons de nouveau aux retardataires de vouloir bien s'acquitter au plus vite, envers nous, s'ils ont à cœur de voir prospérer un établissement qui, nous osons l'espérer, doit rendre quelques services à la cause de l'éducation, en inculquant

le goût de la lecture des journaux parmi la population des campagnes. St. Hyacinthe, 31 octobre 1854.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.

Mardi, 7 Novembre 1854.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Québec, 28 oct. 1854.

Le débat se continua quelque temps sur le bill des fêtes de M. Ferris. Finalement, ce bill a été retiré sur promesse donnée par le gouvernement qu'il pourvoirait à ce que les billets deviennent dus après au lieu de l'être avant les jours de fête; aussi, que les bureaux de douanes soient ouverts les jours de fête. Cependant, M. Morin et autres prétendirent qu'obliger les catholiques romains à transiger des affaires les jours de fête qu'ils regardent comme sacrés, serait aussi mal que de forcer les protestants à faire des transactions le dimanche. M. Morin dit de plus que le traité de cession garantissait aux Canadiens-français l'observance de leurs jours de fête. Tous les partis de la chambre acceptèrent ce raisonnement, mais en prétendant qu'il fallait apporter des remèdes aux inconvénients dont les protestants se plaignent; c'est après cela que le gouvernement a donné la promesse ci-dessus.

Après un débat, la seconde lecture du bill de M. McKenzie sur les élections contestées, fut remise à six mois par un vote de 56 contre 23.

La chambre s'est ajournée à minuit.

Québec, 30 oct.

Après l'expédition de quelques affaires sans importance, on fit en chambre la seconde lecture du bill de la tenure seigneuriale.

Québec, 31 oct.

Hier soir, après un débat qui ne se termina qu'à minuit, le bill de la Tenure Seigneuriale eut sa seconde lecture et fut référé à un comité de toute la chambre, qui devra siéger jeudi.

En réponse à M. Holton, sir A. McNab dit que le gouvernement n'était point préparé à décider combien de temps il prolongerait la session de la chambre après la passage des trois grandes mesures. La chambre se forma ensuite un comité sur le bill des Réserves du Clergé, et à l'envoi du rapport, le débat était commencé.

Le comité nommé pour pourvoir à une représentation convenable du pays à l'Exposition de Paris, s'est assemblée aujourd'hui et s'est ajournée après avoir nommé un comité pour préparer les affaires.

Québec, 1er nov.

Aujourd'hui, M. le proc.-général McDonald proposa que la chambre se formât en comité général pour s'occuper du bill des Réserves du Clergé.

M. Brown, secondé par M. Freeman, proposa que le comité eût instruction d'amener le bill en stipulant qu'on fasse un estimé des sommes capitales qui, d'après les principes établis pour certifier la valeur de annuités qu'on peut limiter, seraient équivalentes au paiement des salaires annuels ou allocations du Haut et du Bas-Canada, respectivement, garantis par le dernier acte du parlement impérial sur les Réserves du Clergé; que toutes terres, arrières, revenus, placements, intérêts, dividendes, rentes et profits appartenant au fonds des Réserves du Clergé soient transférés à la couronne avec une évaluation qui sera faite après la séparation des fonds du Bas-Canada, en maintenant toutes fois que telle somme d'icelles certifiée comme susdit être la valeur capitale des honoraires ou allocations du Haut et du Bas-Canada, respectivement, garantis par l'acte impérial, sera placée dans le fonds consolidé de la province, pour rencontrer le paiement de tels honoraires ou allocations, et que les dits honoraires ou allocations seront assurés sur icelles, et seront une charge annuelle pour icelles; que tout le reste des fonds des Réserves du Clergé du Haut et du Bas-Canada respectivement, sera distribué dans chaque section de la province, entre les diverses municipalités de comtés et de cités, en proportion de la population, en argent ou en débentures, ou une partie de chaque selon qu'il sera le plus convenable pour le public.

M. Foley proposa en amendement à la motion de M. Brown, qu'en distribuant le surplus, on devait regarder au territoire aussi bien qu'à la population.—Perdu: 96 contre 12.

M. Dorion, de Montréal, proposa en amendement que le surplus fut jeté dans la caisse générale de la province.—Perdu: 90 contre 22.

La motion de M. Brown fut alors mise aux voix et perdue par un vote de 92 contre 19.

M. Brown proposa alors un autre amendement comportant qu'il n'y eût point commutation d'honoraires ou allocations assurés par le dernier acte impérial, mais que les individus intéressés aient des sûretés pour l'obtention des allocations annuelles à eux garanties par le dit acte, sujet à toutes les conditions existantes.—Perdu: 77 contre 26.

M. Brown proposa encore que tous les montants, sommes et évaluations mentionnées ci-dessus, et les noms et descriptions de toutes les parties qui aurent des titres aux honoraires ou allocations, et les sommes auxquelles ils auront ainsi des titres, soient certifiées et spécifiées dans le bill ou dans la cédule.—Perdu: 72 contre 29.

Après un débat qui s'est prolongé jusqu'à près de minuit, on a ajourné à jeudi la considération de la question.

Aujourd'hui étant un jour de fête, il n'y a point de session.

Québec, 2 nov.

Le bill des Réserves était aujourd'hui le premier ordre du jour. L'amendement du capt. Rhodes qui aurait eu pour effet de conserver les Réserves dans le Bas-Canada pour des fins religieuses, fut perdu par une grande majorité contre cet amendement. A l'envoi du rapport, le débat est engagé sur l'amendement de l'hon. M. Cameron, pour rayer du bill des Réserves le passage où il est dit qu'il est expédient de faire disparaître même tout semblant d'union entre l'Eglise et l'Etat; aussi, qu'on ne sécularise que les terres qui ne sont point vendues.

On dit encore que la chambre s'ajournera vers le 15 novembre; mais on affirme que l'ajournement n'aura lieu que si les bills de la tenure seigneuriale et des réserves sont lois alors.

Le gouvernement doit soumettre prochainement aux chambres deux grandes mesures, un bill de judicature et un bill des municipalités et de voirie. Le premier aura pour principe la décentralisation judiciaire et la création de nouveaux centres fixes de judicature.

Depart de Lord Elgin.

Lord Elgin doit s'embarquer à Boston, le 14 du courant, sur un des steamers de la ligne Cunard.

Sir Edmond Head, le nouveau gouverneur, est parti de New-York pour Boston, et il doit arriver aujourd'hui à Montréal.

La Tenure Seigneuriale.

Dans notre dernier numéro, nous avons publié les Résolutions, que M. Drummond a présentées à la Chambre, sur la Tenure Seigneuriale. Nous avons également publié l'amendement de M. Papin; ainsi que les amendements de M. Jobin.

Cette question est pour nous, la grande question. C'est celle qui a été la cause de la chute de l'ancien ministère, parce qu'il avait apporté des délais à sa production devant la législature; et elle pourrait bien encore être la pierre d'achoppement de la présente administration.

Cependant comme cette mesure est d'une importance vitale pour le pays, nous voulons, nous devons et nous espérons que l'on donnera à M. Drummond en chambre, comme dans la Presse, comme dans le Public, toutes les chances et les facilités, d'amener

et conduire sa mesure de l'Abolition Seigneuriale à bonne fin.

Nous agissons franchement avec lui; mais aussi le peuple s'attend à ce que M. Drummond aussi agisse franchement vis-à-vis des censitaires.

Assez le peuple a crié; assez le peuple a réclamé; assez le peuple a petitionné; assez le peuple a supplié! —M. Drummond connaît ce que le peuple veut, et tout ce qu'il veut, et tout ce qu'il a droit d'avoir. M. Drummond a eu le courage de rester au ministère, après le vote du mois de juin dernier; M. Drummond a encore le courage de se charger de conduire la question de la Tenure Seigneuriale, devant les chambres législatives. Nous savons que nous ne sommes pas sans éprouver une certaine admiration pour ce courage moral, qui l'a fait ne pas hésiter à se présenter encore une fois, son Bill à la main, devant les conseils de la nation; sachant bien quelles sont et les exigences des seigneurs, dont il est un, et qui ont pour eux la sanction des Tribunaux et du gouvernement; et les exigences des censitaires qui eux ont en leur faveur et la justice, et le droit, et de longues années d'injustes exactions.

La position de M. Drummond est difficile et dangereuse; d'un pied il touche aux marches du Capitole, de l'autre il effleure la roche Tarpéienne. Qu'il présente et conduise à bon port une mesure, telle que le peuple a droit de l'attendre; et nous serons des premiers à l'en féliciter. Mais si d'un autre côté ce n'était qu'une de ces mesures mesquines et abortives, qui ne peuvent ni satisfaire les justes espérances des uns, ni calmer les craintes et les appréhensions non moins justes des autres; il devra s'attribuer à lui seul la honte d'une chute qui sera d'autant plus flétrissante qu'il en avait été mieux averti.

Nous attendons avec anxiété le projet du Bill.

Contentons nous pour aujourd'hui, d'apprécier les Résolutions de M. Drummond. Ces Résolutions ne sont que la base, le canevas, sur lequel doit être confectionné le Bill. Nous ne pouvons guère faire de conjectures sur ce que sera le Bill d'après ces Résolutions; car les détails et la forme peuvent détruire le fonds, le modifier considérablement.—Examinons les néanmoins.

La première Résolution dit "qu'il est expédient de faire des dispositions législatives pour définir et limiter les droits des seigneurs dans le Bas-Canada conformément à l'ancienne loi du pays, en faciliter le rachat, et abolir tous lods et ventes ou droits sur les mutations de terres tenues en roture."

La seconde, pourvoit à la nomination de commissaires pour fixer le prix de tel rachat.

La troisième pourvoit à ce que des cours de justice décident des réclamations des Seigneurs en appel.

La quatrième pourvoit au paiement de l'indemnité par le gouvernement.

La cinquième désigne les sources de revenu pour indemnité.

Nous ne voulons rien préjuger; nous pouvons nous tromper, et nous l'espérons; mais il nous semble qu'il n'y a rien, dans ces résolutions, qui tende à l'abolition de la Tenure Seigneuriale. La première ne nous parle que de l'abolition des lods et ventes. Il y est bien aussi parlé de faciliter le rachat, c'est-à-dire de faciliter la commutation des autres droits seigneuriaux. Mais nous en avons des lois qui facilitent la commutation! Et l'on n'en fait pas de commutation! Et avec un système de commutation, on en aura pour bien des années encore, avec notre Tenure Seigneuriale; dont le nom seul est, au dix-neuvième

siècle, une tache sur les pages de nos lois.

Il peut se faire que telle n'a point été l'intention de M. Drummond; et nous l'espérons: car il savait bien que ce n'est pas la ce que le peuple demandait. Mais une abolition immédiate, intégrale, entière. Attendons le Bill.

Il doit y avoir des commissaires pour fixer le juste prix du rachat, entre le seigneur et le censitaire.

Nous ne voulons pas par avance jeter aucune défaveur, sur messieurs les futurs commissaires seigneuriaux; mais nous savons que nous n'aimons pas les commissaires. Le peuple sait ce qu'il en coûte d'avoir à compter avec ces messieurs. Nous nous rappelons les commissaires pour les pertes de 37 et 38. Les commissaires des bureaux d'enregistrement. Les commissaires des riots. Et bien d'autres!—On sait ce qu'ils ont pris de la caisse publique; mais on ne sait pas ce à quoi leurs travaux ont servi!

Nous espérons que les devoirs de ceux-ci, s'il faut absolument les avoir, seront si bien définis qu'ils ne pourront en faire de sinécures.

Quant au principe, "de laisser aux Tribunaux civils la décision des droits et prétentions à l'indemnité de la part des seigneurs," nous l'approuvons, comme juste et équitable. Nous l'approuvons d'autant plus que ces Tribunaux devront décider, non entre le seigneur et le censitaire; mais entre le seigneur et le gouvernement. Car M. Drummond reconnaît que si c'est le gouvernement qui a toléré, permis et approuvé, ce que le peuple appelle des empiètements, mais ce que les seigneurs appellent des droits; c'est à ce gouvernement à en payer l'indemnité et non les censitaires.

Et nous sommes heureux de dire, que cette opinion de M. Drummond, que nous considérons comme de la plus stricte équité, a été trouvée parfaitement juste et raisonnable par les journaux libéraux du Haut-Canada; de qui, nous devons nous attendre à la plus forte opposition sur ce point.

Depuis que ce qui précède est écrit, nous avons reçu le bill de la Tenure Seigneuriale; nous en ferons une appréciation dans notre prochain numéro.

Banques de Crédit Foncier.

Dans la séance du 25 octobre dernier, M. Bureau a fait une motion pour qu'un comité de neuf membres soit nommé pour examiner s'il ne serait pas expédient d'établir des banques de crédit foncier et agricole. Plusieurs membres de la Chambre se sont opposés à l'objet de cette motion, et, ce qui nous nous surprend pas du tout, parmi eux se trouvait un membre de l'administration, l'hon. inspecteur-général.

Pour nous qui vivons au milieu de populations agricoles, et qui savons que le manque de capitaux et les moyens de s'en procurer, paralysent les efforts d'un grand nombre de cultivateurs, nous applaudissons aux efforts de M. Bureau.

Voici à peu près comment s'exprime M. Bureau au soutien de sa motion:

"Je suis surpris que l'hon. Inspecteur-général s'oppose à ce qu'un comité de cette Chambre soit formé pour voir s'il ne serait pas avantageux d'établir des banques de crédit foncier et agricole dans ce pays. Chaque fois qu'il est question des intérêts agricoles dans ce pays, cette Chambre semble manifester beaucoup d'indifférence. Et dans le cas actuel on veut refuser la formation d'un comité qui devra s'occuper d'un sujet des plus importants. Je ne suis pas prêt à dire

quel serait le meilleur système de banque de crédit foncier et agricole pour le Canada; je veux laisser au comité l'étude de ce sujet. Les banques de crédit foncier et agricole ont produit de bons effets et d'honnêtes résultats là où elles ont été mises en opération, comme en Ecosse, en Prusse, en Allemagne, etc.—La classe agricole en Canada n'a pas de capitaux suffisants et réclame l'adoption du système de banques de crédit foncier. Le journal publié par la société d'agriculture en Canada a demandé cette mesure. Ce journal est l'organe des cultivateurs et connaît ses besoins. Les capitaux sont absolument nécessaires pour développer les ressources agricoles, et le crédit est un des principaux agents qui alimentent l'agriculture de même que le commerce et l'industrie.

L'hon. Inspecteur-général trouve que la propriété immobilière n'offre pas une garantie suffisante pour la sûreté de pareilles banques. Alors pourquoi permettre aux banques de mobiliser la valeur de leurs propriétés immobilières en leur permettant l'émission de papier-monnaie (bank-notes) jusqu'à concurrence de la valeur de ces propriétés immobilières? On va plus loin—sur de simples billets promissaires, on ne sont que des garanties personnelles, on permet pareillement l'émission de billets (bank-notes) pour la valeur de ces billets promissaires.—Qui a fait la prospérité de l'Angleterre? son capital circulant qui dépasse la valeur de la propriété immobilière.

L'abondance des capitaux contribue au développement de toutes les ressources de l'industrie. Le besoin de capitaux en Canada se fait vivement sentir spécialement dans la classe agricole qui n'a aucune institution pour les lui fournir. Cependant les cultivateurs, qui composent la partie la plus nombreuse et la plus importante de la société, ont droit d'attendre une juste et égale protection. Pourquoi ne pas permettre une institution de crédit foncier, comme la compagnie de Prêt du H.-Canada, à qui la législature a donné les pouvoirs les plus extraordinaires à ce sujet. Si l'on compare les sacrifices immenses que l'on a fait pour le commerce, les sommes dépensées pour en développer les ressources, avec le peu qui a été fait pour les intérêts agricoles, nous sommes frappés de voir que les cultivateurs ont pour ainsi dire été abandonnés à eux-mêmes, à leurs propres ressources. On a dépensé des millions pour creuser des canaux, en un mot on a tout fait dans l'intérêt du commerce et de l'industrie, et qu'on ne fait pour la classe agricole?

On a laissé les cultivateurs sous le poids du régime seigneurial, qui, je l'espère, devra bientôt disparaître, on les a gratifiés de lois inintelligibles et impraticables, d'un mauvais système de judicature, d'une loi municipale défectueuse, d'un système d'enregistrement qui n'offre aucune sûreté, et par-dessus tout les taxes directes et indirectes ont été réparties de manière à peser plus lourdement sur la classe agricole.

On me dira peut-être que pour encourager l'agriculture on a établi des associations agricoles où les producteurs les plus habiles reçoivent des récompenses: ce sont les expositions agricoles. J'approuve ces sociétés, mais comment voulez-vous qu'un cultivateur qui n'a pas de capitaux puisse améliorer sa terre, travailler à la défricher promptement, en un mot tirer tout l'avantage qu'offre un bon système de culture? Sans capitaux, l'agriculture n'atteindra jamais ce degré de prospérité qu'on doit attendre du premier des arts. L'établissement de banques

se lança pour secourir le malheureux; mais aussitôt un cri général d'indignation s'éleva dans la foule des spectateurs. Les plus rapprochés se jetèrent sur lui, et son beau mouvement d'humanité allait le faire assommer sur la place, si un constable étant survenu ne l'avait arraché des mains d'une multitude enragée, que sa qualité d'étranger adouçissait très-peu en sa faveur.

Après de longs débats, le pauvre Émile parvint à comprendre qu'il était expressément défendu d'intervenir dans les luttes de ce genre, et qu'à moins d'être complètement ignare dans le grand art de boxer, on savait que c'était l'affaire du combattant de se remettre sur ses pieds ou de passer de cette vie à l'autre, sans gêne et sans obstacle.

On l'entraîna chez le magistrat pour expliquer sa défense, lorsque son estomac révéilla si vivement en lui un souvenir de déjeuner, qu'il tira de sa poche la carte de M. de Brémont, en réclamant avec instance la liberté de se rendre où il était attendu. Lorsqu'on vit sur cette carte l'indication: "Chez sa seigneurie lord Kenmore, Saint-James-Square", la physionomie du constable s'adoucit, et, dégageant Émile de la foule, il le conduisit hors de toute atteinte, et le salua civilement.

A l'heure convenable, M. de Brémont, introduisit Émile dans le petit salon de lady Kenmore, où déjà quelques personnes étaient rassemblées; mais, au grand étonnement d'Émile, aucune d'elles ne parut

s'apercevoir de son existence. L'aimable maîtresse du logis l'accueillit avec une distinction qui trahissait un peu son origine française; mais bientôt une nouvelle visite détournant de lui l'attention de lady Kenmore, Émile, par contenance, essaya d'adresser quelques mots à sa plus proche voisine. Un regard étonné fut la seule réponse qu'il obtint, et sa position serait devenue intolérable, si lady Kenmore, avertie par un sourire de M. de Brémont, ne l'eût tout à coup tiré de cet embarras en le nommant à chacune des personnes qui composaient le cercle de cette matinée. Alors son bras ayant été convenablement secouru par les hommes, ses profonds saluts aux femmes payés par de légères inclinations de tête plus ou moins gracieuses, il lui fut permis d'écouter des histoires dont les héros lui étaient inconnus, et de gliser des réflexions et des questions qui possédaient d'excellentes contre une de n'avoir pas le sexe commun.

Cependant, comme Émile avait le bonheur d'être habillé à Paris par un excellent tailleur, et qu'il pouvait remarquablement bien se cravater, les hommes lui trouvèrent de la solidité dans le jugement, et les femmes rendirent justice à la bonne grâce aisée de ses manières. Aussi lady Kenmore l'invita à dîner pour le lendemain, et la duchesse de Kingston l'avertit, avec un sourire gracieux, qu'elle donnait un bal le jour d'après.

Emile dina chez lady Kenmore, emprisonné entre les deux personnages les plus formalistes de l'Angleterre, à qui son ignorance profonde des usages reçus inspirait une pitié très-voisine du mépris, et comme le terme moyen de la durée d'un diner anglais est de trois ou quatre heures, on peut juger de l'agrément de cette journée pour l'infortuné, obligé de soumettre son indépendance à une si rude contrainte.

—Au moins demain, se dit-il en revenant chez lui un peu étourdi par la durée d'une circulation de vins de France qui avaient excité sans altérer leur gravité, la liberté du bal me permettra de m'amuser à mon gré.

Funeste déception.

Lorsqu'à grand renfort de coups de coude et d'épaule Émile, habitué en France à ce manège, fut parvenu au milieu de la salle de bal, il promena ses regards ravis sur un essaim de jeunes beautés, dont les cous de cygne et les épaules satinées n'étaient dérobés à l'admiration par aucun voile envieux. Pendant quelques temps, incertain parmi tant de merveilles, il n'osait arrêter son choix, lorsque, voyant M. de Brémont s'avancer vers lui, et craignant quelque atteinte à sa liberté, il s'avança vers une aimable figure souriante, dont le doux regard semblait appeler les danseurs; mais à peine eût-il adressé son invitation, que le gracieux visage prit l'expression la plus froide, et un

refus sec et laconique fut tout ce qu'il obtint. —Qu'avez-vous fait? lui dit à demi-voix M. de Brémont, qui le tirait vainement par le bras depuis quelques instants, vous n'avez pas été présenté à cette jeune personne, elle ne peut danser avec vous, mais, tenez, voici la duchesse qui vous envoie désigner une danseuse.

En effet, une des personnes chargées de faire les honneurs du bal s'avança vers Émile, le prit par la main en lui disant à l'oreille:

—C'est une parente de la duchesse de Kingston, il sera poli de lui demander d'être votre danseuse pour la soirée entière.

Émile leva les yeux, et vit devant lui une figure longue, sèche et pâle, dont les formes anguleuses et la tournure provinciale le glacèrent d'effroi; mais, sans qu'on s'inquiât de son contentement, il fut présenté, nommé, engagé, accepté, et ne fut qu'à s'incliner en silence. Pour comble d'infortune, sa partenaire, en dépit de sa physionomie lugubre, était une danseuse infatigable et une bavarde intarissable. Le malheureux Émile ne put même jouir de sa liberté pendant les intervalles de repos, car alors il était obligé de pourvoir à des exigences multiples et de renouveler sans cesse de pénibles promenades, qui se terminaient toutes au buffet.

Ses souffrances ne furent cependant pas sans fruit; une tante de sa danseuse, chargée de la chaperonner pendant cette soirée,

et charmée de pouvoir, grâce à l'activité d'Émile, se livrer à son goût pour le jeu, l'invita, ainsi que M. de Brémont, à venir passer huit jours dans son château, où elle retournerait, la saison de Londres s'avançant.

Émile enchanté de cette occasion de contempler l'aristocratie anglaise sous son plus bel aspect, se hâta d'accepter, et trouva d'assez beaux yeux à sa danseuse.

Mais là, comme à Londres, le chapitre des désappointements l'attendait.

Promenades asymétriques le matin, toilette de bal tous les jours, dîner interminables, et musique atroce pour clore la soirée. Pas une heure de liberté! pas un instant de ce doux laisser-aller de la vie de campagne, qui donne même à des indifférents rassemblés l'apparence d'une réunion d'amis.

Enfin, le huitième jour arriva, et, malgré l'explosion d'un effroyable orage, malgré la pluie, le vent et la foudre, M. de Brémont déclara que la mort dût-elle s'en suivre, il était impossible de rester neuf jours chez des Anglais quand on était invité pour huit.

Les chevaux, épouvantés par le tonnerre, venaient les deux voyageurs au beau milieu de la route. Émile en fut quitte pour une énorme boue au front, un œil complètement poché, deux sévères écorchures au genou et un poignet foulé. M. de Brémont n'avait à déplorer que la perte de sa perruque. Donnant le bras à son compagnon, il parvint à le trainer jusqu'à un village voisin, où, dans la plus misérable auberge qui

jamais eût servi de refuge à des conducteurs de bœufs fatigués, ils passèrent le reste du jour à faire des compresses et à philosopher sur les coutumes anglaises, tandis qu'on raccommodait leur chaise.

Émile garda sa chambre huit jours, et le premier usage qu'il fit de ses jambes et de ses yeux, fut d'aller assurer son départ pour Paris.

II.—LES TIENS D'UN HOMME LIBRE.

Émile sentit un tel transport de joie en touchant le sol de la France, en pensant qu'il pourrait jouer du violon tant qu'il lui plairait, secourir les blessés quand il en aurait fantaisie, s'asseoir à table à côté d'un ami, prier au bal la plus jolie danseuse, rester un jour de plus à la campagne lorsque l'orage le menacerait, qu'il oublia pendant quelques moments toutes les horreurs de sa position dépendante; mais bientôt une terrible fantasmagorie fit voltiger devant lui la figure irritée de son oncle, la mine boudeuse de sa jolie cousine, et donna un corps aux mille contrariétés de toute espèce qu'il avait eu cru à avoir ressenties, et il arriva, rassemblant toute son énergie pour résister au choc du premier accueil. Mais quelle est sa surprise! M. d'Héricourt lui tend les bras, et parle du voyage sans la plus légère nuance de mécontentement.

—Pendant ton absence, mon cher Émile, lui dit-il enfin, j'ai fait de sérieuses réflexions. Nous autres vieillards, nous avons

de crédit foncier et agricole serait propre à développer les ressources du sol et offrirait au crédit une garantie sûre et profitable.

"J'espère donc que la motion devant la Chambre sera adoptée.

"Après quelques remarques de la part d'autres membres de la Chambre en faveur de la motion, elle est adoptée sans division, à condition que le mot "institutions" serait substitué au mot "banques."

Le nommé Thérberge dont nous annonçons dans notre dernier numéro la tentative d'évasion de la prison des Trois-Rivières, a été exécuté vendredi matin.

Louis Racicot, accusé d'avoir félonieusement déchargé une arme à feu sur le nommé James Armstrong, le 31 août dernier, dans le Township d'Upton, vient d'être acquitté par la cour criminelle de Montréal.

Un mandat d'arrestation vient d'être lancé à Québec contre 28 des émeutiers qui se sont tués sur le cortège d'électeurs qui accompagnait M. Cauchon, député de Montmorency, à son retour en ville, le 1er août dernier. Ils ont tous été mis en liberté sous caution.

Mardi dernier la cour supérieure de Montréal a déclaré que l'élection de M. Papin, qui siègeait depuis 18 mois à la corporation de Montréal pour le quartier Ste. Marie, était illégale. M. P. Lynch, qui contestait l'élection, se trouve le membre élu pour ce quartier.

Un correspondant de Washington prédit qu'avant trois mois, une collision aura lieu au milieu de Greytown entre les officiers de l'armée anglaise et ceux de celle des Etats-Unis, et qu'il s'en suivra une guerre entre les deux nations. Ces appréhensions lui inspirent cette réflexion, entre autres: "La cité de New-York a trois millions de tonnage et de cargaison qui deviendraient la proie des croiseurs anglais.

Gare aux billets de banque des Etats-Unis.

La banque de Suffolk, de Boston, a refusé d'accepter les billets des banques dont les noms suivent: Ship Builder's Bank, de Rockland, Maine; Bank of Hallowell, d'Hallowell, Maine, et aussi ceux de Brunswick, Bank, Maine. On fera donc bien de s'abstenir de prendre des billets de ces banques jusqu'à plus amples informations.

Le chef de la police de New-York reçut avis, il y a quelques jours, qu'une sorte de vol, qui n'est que trop commun, se pratiquait en grand dans un bureau de William street, appelé Merchant's Exchange Bank. Six individus s'étaient réunis et avaient fait graver des billets de banque qu'ils émettaient dans l'Ouest. Ces billets portent en tête Merchant's Exchange Bank, Anacosta, D. C. Ils sont signés F. E. Curtis, caissier; H. Dewey, président. Plus bas, on lit ces mots: Redeemed at the Bank agency, No. 60, William street. Comme on le pense bien, en présentant les billets à ce bureau, ils sont refusés. Les chefs de cette entreprise ont fait des achats considérables dans l'Ouest, et des contrats se montant à près de \$100,000 qu'ils se sont engagés à payer avec ces billets, à condition qu'ils seraient mis en circulation dans l'Arkansas pour n'en pas surcharger la place de New-York.

La police a envahi hier leur établissement, mais n'y a trouvé personne.

On a saisi tout ce qui s'y trouvait, et la caisse a été transportée à la station de police. Plus tard, dans la journée, on est parvenu à opérer l'arrestation de l'un des inculpés. —Républicain

Cruautés envers un prêtre catholique.

On lit dans le Mercury de Bangor (Maine):

"M. Bapst, prêtre catholique, demeurait chez une de ses ouailles, du nom de Kent, dont l'habitation était située près de la chapelle catholique. Samedi soir, la maison de M. Kent a été entourée et envahie par une troupe de jeunes gens, qui firent des perquisitions de la cave au grenier pour découvrir M. Bapst. Une fois trouvé dans la cave où il s'était réfugié, on le poussa hors de la maison, et, arrivé à quelques distances, on lui arracha ses vêtements, sauf son pantalon; puis dans cet état, on le mit à califourchon sur un piquet de barrière, qui ne tarda pas à se rompre sous le poids. "On délibère sur le traitement à lui infliger. La plupart sont d'avis de le jeter dans un fossé et de l'y abandonner, lorsqu'une lumière se monte à l'extrémité de la rue. On présume que ce sont des personnes arrivant avec du goudron et des plumes. La bande se divise en plusieurs groupes. La lumière approche, et on reconnaît le shérif du comté, accourant avec quelques-uns de ses aides.

"La victime est alors vivement cachée au milieu d'un de ses groupes, ses vêtements lui sont jetés sur les épaules, et M. Bapst échappe ainsi à la vue du shérif, qui, pensant qu'il avait été assassiné par ces vauriens, continue à visiter la rue dans l'espoir d'arriver à temps pour lui porter secours.

"Il pleuvait en ce moment avec beaucoup de violence. Aussitôt que le shérif est parti, les auteurs de ces actes coupables se réunissent de nouveau et se rendent dans un chantier de construction. Là, ils mettent M. Bapst complètement à nu. Mais avant de lui retirer son pantalon, ils le poussent brutalement de l'un à l'autre; dans ce jeu, il perd une somme de \$50; sa montre lui avait déjà été enlevée lors d'un premier assaut. On l'attendit alors de goudron des pieds à la tête, et on le roula sur des plumes, non sans se livrer à des actes et à des paroles dépravées.

"Il est juste d'ajouter que quelques-uns de ces jeunes gens étaient pris par boisson.

Un journal de New-York, le Times, a depuis annoncé la mort de ce prêtre catholique, dont le seul tort, dit-on, était d'avoir engagé une discussion avec un ministre protestant sur la question des écoles. Nous demandons maintenant si, avant de songer à civiliser les Chinois et les Sauvages, les sociétés bibliques ne devraient pas diriger leurs efforts vers Bangor, par exemple. Mais qu'invitons-nous les sociétés bibliques à faire de la civilisation! On sait de reste qu'elles ne font que des fanatiques là où elles sont écoutées.....

Californie.

San Francisco, 16 septembre.

Une exécution sommaire a eu lieu à Monterey. Un Californien, convaincu d'avoir tué un Américain à la suite d'une querelle, dans une maison de danse, a été arraché de son lit, on il gisait grièvement blessé, et pendu à la porte de la maison où le combat avait eu lieu.

Le Los Angeles Star fait un tableau peu séduisant de la tranquillité de la ville; il paraît que toutes les nuits des coups de pistolet sont échangés dans les rues, au grand danger des passants, et que des querelles et des luttes à

peuvent se dispenser de lui donner une marque d'intérêt.

—Mais j'irai vous rejoindre; je veux avant tout voir ma cousine.

—Je ne t'accorde pas une minute. Que penserait Cernay? Si ton oncle avait conservé, comme les anciens parlements, le droit de remontrance, passe encore; mais te voilà libre, indépendant, tu peux faire tout ce qui te plaît, et certainement il te plaît de venir avec nous.

—Mais...

—Mais; veux-tu exercer ta liberté, oui ou non? alors suis-nous.

Sans doute Marie était douce, bonne, sensible et sincèrement attachée à son cousin; mais il y a jusque dans nos meilleurs sentiments une petite part pour l'amour propre, et peut-être serait-il fâcheux qu'elle lui fût enlevée; car l'envie de valoir plus ne n'a-t-elle pas de la pensée qu'on vaut quelque chose? Ainsi Marie, dont le cœur avait tressailli de joie au bruit de l'arrivée de son cousin, fut piquée lorsque la première heure s'écoula sans que le coupable parût; à la seconde, la faute, qu'on était disposé à pardonner, parut très-grave; et à la troisième, Emile était inexorable.

—Eh bien, ma chère Marie, dit M. d'Héricourt en rentrant, il faut, je crois, nous décider à dîner sans Emile. Je l'ai aperçu au milieu d'un groupe qui se disposait à fêter les vainqueurs de la course dans quel banquet plus somptueux et plus gai que le simple dîner de famille,

ARRIVÉE DE L'ARABIA.

Le steamer Arabia, parti de Liverpool le 23 octobre, est arrivé à New-York le 3 du courant, à huit heures du matin à son débarcadère de Jersey-City. Il apporte trois jours de nouvelles dont nous donnons ci-après le sommaire.

Le bombardement de Sébastopol a commencé le 13 octobre. Des rapports sur la chute de cette place ont encore circulé à Vienne, Paris et Londres, et messieurs de la Bourse ont, dit-on, fait de belles opérations financières sur la foi de ces nouvelles. La dépêche officielle la plus récente porte seulement la date du 3 octobre; elle est adressée par le général Canrobert au ministre de la guerre de France.

D'après ce rapport, aucune opération nouvelle n'a eu lieu depuis la prise de Balaklava. Les deux armées (française et anglaise) sont établies dans une excellente position. Dans l'assaut qui sera livré contre Sébastopol, les Français attaqueront le fort du Nord à partir de la mer, et les Anglais tiendront la droite à partir des ruines d'Inkermann jusqu'au fort du sud. La division turque sera placée en réserve, selon les circonstances. Ces arrangements, dit le général Canrobert, ne doivent laisser aucun doute quant au résultat du siège.

Le Soldaten Freud dit que le prince Menschikoff a laissé 20,000 hommes dans Sébastopol, et qu'il en a confié le commandement au général Shumatoff.

Les forts au nord de Sébastopol, et non Bakshiserai, forment maintenant la base des opérations russes.

Des dépêches de Morseille annoncent que le 7 octobre les batteries de siège des Français et des Anglais étaient terminées; que le bombardement devait commencer le 9, et que les officiers du génie prévoyaient la prise de possession pour le 19. Comme on l'a vu plus haut, cette attaque n'a eu lieu que le 13, et la reddition de la place a dû être reculée d'autant si les calculs sont exacts.

Des avis de Saint-Petersbourg, du 18, annoncent cependant qu'à la date du 12, les alliés n'avaient pas encore bougé de Balaklava, ni rien tenté contre Sébastopol.

Omer Pacha s'est rendu en Crimée et a assisté à un conseil de guerre. On s'attend à y voir débarquer son armée au plutôt.

Menschikoff a reçu quelques renforts.

Voilà ce que l'on sait des opérations militaires; un mot maintenant des négociations.

Le Journal de Saint-Petersbourg contient une dépêche télégraphique de Vienne annonçant que les commissaires des puissances occidentales, ainsi que ceux de l'Autriche et la Turquie, se sont réunis à Constantinople pour s'entendre sur la question du protectorat sur les bases proposées par le cabinet autrichien.

Plusieurs vaisseaux de la flotte française sont retournés de la mer Baltique et les autres les suivront de près.

Les opérations de la flotte anglaise sont maintenant insignifiantes, et l'on pense que la plupart des vaisseaux effectueront bientôt leur retour.

On donne comme nouvelles de France que la statue de M. Saint-Arnaud sera placée dans la galerie du Palais de Versailles.

En Angleterre, on a organisé un régiment de femmes, qui seront immédiatement envoyées à Scutari comme gardes-malades.

MARIAGES.

A Hamilton, le 21 ult., par le Rév. M. Gordon. Grand Vicar du diocèse de Toronto, H. J. Larkin, etc., avocat de Mont-

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU PACIFIC.

Le steamer Pacific, parti de Liverpool le 18 octobre, est arrivé à New-York le 30 vers onze heures et demie du matin.

Les nouvelles de la Crimée sont nulles. On ne trouve dans les journaux anglais que des dépêches télégraphiques privées; on ne voit nulle part que des progrès sensibles aient été faits pour la réduction de Sébastopol.

Dans sa dernière dépêche, lord Raglan annonce que dans quelques jours, il espère ouvrir le feu, et des lettres particulières disent que l'attaque des ouvrages extérieurs avait été fixée au 9.

Menschikoff tient la campagne au nord de Sébastopol.

La position des alliés est forte et facile à défendre contre une attaque du côté de terre.

Le 4, une canonnade a eu lieu entre quelques steamers anglais et le fort de la Quarantaine à Odessa. Il n'en est rien résulté.

La Russie continue à réunir des troupes sur la frontière autrichienne; mais elle a à peine un régiment du côté de la Prusse.

Les Russes semblent déterminés à défendre la Crimée, même si Sébastopol venait à tomber. Comme preuve de l'importance attachée à cette défense, le bruit court en Russie que le grand-duc Constantin prendra lui-même le commandement de l'armée du sud.

On rapporte que 2,000 Russes ont fait une sortie de Sébastopol et ont été battus à plate couture. Des lettres interceptées de Menschikoff disent que la ville ne peut tenir.

Dix mille hommes doivent instantanément partir du camp de Marseille pour la Crimée. Mille marins français seront en même temps envoyés en Grèce.

Il paraît à peu près certain que les flottes alliées quitteront la Baltique sans avoir entrepris de nouvelles opérations. Tous les vapeurs anglais de petite dimension sont déjà partis, et toute la flotte française est en route pour la France.

Différents indices donnent lieu de croire que les gouvernements de France et d'Angleterre ont pris en considération la possibilité de rétablir le royaume de Pologne comme puissance indépendante.

Des dépêches de Madrid du 11 octobre annoncent que les réfugiés étrangers ont reçu l'ordre de quitter Madrid sous huit jours.

Le commodore Perry a dû partir du Japon pour revenir en Amérique dans le mois de septembre.

L'amiral anglais Stirling est à Shanghaï, et attendant l'arrivée de l'amiral français Lapierre. Lorsque leur jonction sera opérée, ils se dirigeront sur Sitka, pour y attaquer les navires et les forts russes.

ARRIVÉE DE L'ARABIA.

Le steamer Arabia, parti de Liverpool le 23 octobre, est arrivé à New-York le 3 du courant, à huit heures du matin à son débarcadère de Jersey-City. Il apporte trois jours de nouvelles dont nous donnons ci-après le sommaire.

Le bombardement de Sébastopol a commencé le 13 octobre. Des rapports sur la chute de cette place ont encore circulé à Vienne, Paris et Londres, et messieurs de la Bourse ont, dit-on, fait de belles opérations financières sur la foi de ces nouvelles. La dépêche officielle la plus récente porte seulement la date du 3 octobre; elle est adressée par le général Canrobert au ministre de la guerre de France.

D'après ce rapport, aucune opération nouvelle n'a eu lieu depuis la prise de Balaklava. Les deux armées (française et anglaise) sont établies dans une excellente position. Dans l'assaut qui sera livré contre Sébastopol, les Français attaqueront le fort du Nord à partir de la mer, et les Anglais tiendront la droite à partir des ruines d'Inkermann jusqu'au fort du sud. La division turque sera placée en réserve, selon les circonstances. Ces arrangements, dit le général Canrobert, ne doivent laisser aucun doute quant au résultat du siège.

Le Soldaten Freud dit que le prince Menschikoff a laissé 20,000 hommes dans Sébastopol, et qu'il en a confié le commandement au général Shumatoff.

Les forts au nord de Sébastopol, et non Bakshiserai, forment maintenant la base des opérations russes.

Des dépêches de Morseille annoncent que le 7 octobre les batteries de siège des Français et des Anglais étaient terminées; que le bombardement devait commencer le 9, et que les officiers du génie prévoyaient la prise de possession pour le 19. Comme on l'a vu plus haut, cette attaque n'a eu lieu que le 13, et la reddition de la place a dû être reculée d'autant si les calculs sont exacts.

Des avis de Saint-Petersbourg, du 18, annoncent cependant qu'à la date du 12, les alliés n'avaient pas encore bougé de Balaklava, ni rien tenté contre Sébastopol.

Omer Pacha s'est rendu en Crimée et a assisté à un conseil de guerre. On s'attend à y voir débarquer son armée au plutôt.

Menschikoff a reçu quelques renforts.

Voilà ce que l'on sait des opérations militaires; un mot maintenant des négociations.

Le Journal de Saint-Petersbourg contient une dépêche télégraphique de Vienne annonçant que les commissaires des puissances occidentales, ainsi que ceux de l'Autriche et la Turquie, se sont réunis à Constantinople pour s'entendre sur la question du protectorat sur les bases proposées par le cabinet autrichien.

Plusieurs vaisseaux de la flotte française sont retournés de la mer Baltique et les autres les suivront de près.

Les opérations de la flotte anglaise sont maintenant insignifiantes, et l'on pense que la plupart des vaisseaux effectueront bientôt leur retour.

On donne comme nouvelles de France que la statue de M. Saint-Arnaud sera placée dans la galerie du Palais de Versailles.

En Angleterre, on a organisé un régiment de femmes, qui seront immédiatement envoyées à Scutari comme gardes-malades.

MARIAGES.

A Hamilton, le 21 ult., par le Rév. M. Gordon. Grand Vicar du diocèse de Toronto, H. J. Larkin, etc., avocat de Mont-

ARRIVÉE DE L'ARABIA.

LISTES DES LETTRES NON RECLAMÉES.

AB BUREAU DE POSTE DE SAINT-HYACINTHE. Du 1er au 31 Oct. inclusivement.

Bernier Hilaire Hollaire Monique
Blanchette Hubert Jacques François
Bernier Ambroise Lavallée Joseph
Bouché Eugène Langlois Jacques
Boucher Charles Lambert Peloute
Bonin Antoine Laruelle M.
Botmeria Paier Laparre Jacques J.
Courtenanche G. Laferre François
Charbonnier L. Mongeau Louis
Chaput C. Michon Joseph
Charpentier Pierre Picard Joseph
Duchaine Michel Page Mr.
Durham Edward Préfontaine T.
Ducharme Domitille Rousseau Cyrille
Désautels Emmanuel Ryan Walter
Delage Pierre Ryan Mary
Dussault T. H. Tondreau Louis
Faneul Julie Tonnancour Mlle
Fontaine Jérôme Trudeau Julie
Godu Augustin Turcotte Mad. Marie
Gariépy Alfred Valin Narcisae
Gauthier Zoé Vass Miss
Gaudet C. Wilson, Isaac P.
Hayes Michael

E. L. R. COUILLARD-DESPRÉS, Maître-de-Poste. St. Hyacinthe, 7 nov. 1854.

ECRITURE.

LOUIS PELTIER,

INFORME respectueusement les Dames et Messieurs de St. Hyacinthe qu'il se propose de passer quelque temps dans cette ville pour donner des Leçons d'Écriture et de Sténographie à tous ceux qui voudront bien engager ses services.

EN CINQ COURTES LECONS, par son procédé ingénieux, l'Écrivain le moins capable est mis en état d'écrire avec beaucoup d'aisance et de rapidité

UNE BELLE MAIN COURANTE convenable pour les affaires en général et la Correspondance.

Les principes de la Sténographie sont enseignés en trois leçons d'une heure chaque.

CONDITIONS:—\$2 pour un cours de leçons d'écriture ou de Sténographie. Aucun payement ne sera demandé si le succès n'est pas complet.

S'adresser au bureau du Courrier de St. Hyacinthe, 7 nov.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE. VEILLEUSE BRULANT SANS MECHE. ELLES ne donnent ni étincelle, ni fumée, ni mauvaise odeur. Toute sorte d'huile est bonne. Rien de mieux pour les Églises. 1 sou d'huile pour 24 heures.

réal. à Dame Ann Amelia Mary, veuve de feu M. John P. Larkin, marchand de Hamilton.

J. SIEDEL, Tailleur français,

PLACE DU MARCHÉ, ST. HYACINTHE, Maison de Mme Archambault.

M. SIEDEL a l'honneur d'informer le public qu'il vient de s'établir en cette ville, et qu'ayant exercé sa profession en France et à Boston pendant 13 ans, il espère contenter les personnes qui voudront bien l'encourager. L'élégance de sa coupe ne laissera rien à désirer, et satisfiera les personnes les plus difficiles à habiller. Ses prix sont très-moderés et varient suivant l'ouvrage.

M. SIEDEL, COUTURIÈRE ET MODISTE FRANÇAISE, A l'honneur d'informer les Dames et Demoiselles de St. Hyacinthe, qu'elle est prête à se charger de la confection on des Robes, Manteaux, Bonnons, etc., et enfin de tout ce qui regarde l'habillement des Dames. Les journaux de modes qu'elle recevra tous les mois la mettront à même de satisfaire les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

St. Hyacinthe, 7 novembre 1854.

PELLETIERES! MARCHANDISES SÈCHES ET HARDES FAITES.

C. MARTEL,

Pionnier d'informer les habitants de St. Hyacinthe et des environs, qu'il vient de recevoir l'assortiment le plus étendu de PELLETIERES. Son Fond de MARCHANDISES SÈCHES, pour la saison d'Hiver, ainsi que son assortiment HARDES FAITES ont été considérablement augmentés.

1000 PIÈCES de TAPISSERIES de différents dessins et qualités. Magasin coin des rues St. Antoine et St. François, sur le Marché. St. Hyacinthe, 30 octobre 1854.

A LOUER. UNE BOUTIQUE de FORGERON,

Avec une MAISON, située près de l'église de la paroisse de ST. SIMON. S'adresser à madame FRANÇOIS MORIN. St. Simon, 31 Oct. 1854.

PROVINCE DE MONTRÉAL, DISTRICT DE MONTRÉAL, CIRCUIT DE ST. HYACINTHE.

Dans la Cour de Circuit. CIRCUIT DE ST. HYACINTHE. Mardi, le dixième jour d'Octobre mil huit cent cinquante-quatre.

PRESENT: Son Honneur le Juge McCORD, juge de Circuit. No. 132.

M. J. BUCKLEY, écuyer, marchand, de la ville de St. Hyacinthe, dans le Circuit de St. Hyacinthe, dans le District de Montréal. Demandeur.

vs JOSEPH TREMBLAY, cultivateur, ci-devant de la paroisse de Ste. Rosalie, dans le Circuit de St. Hyacinthe, dans le District susdit et maintenant absent de cette partie de la Province du Canada, constituait la ci-devant Province du Bas-Canada et y possédant des biens immeubles. Défendeur.

et JOSEPH-CLEOPHAS PERRAULT, de la paroisse de St. Hyacinthe-le-Confesseur, dans les dits Circuit et District, cultivateur et commerçant. Tiers-Saisi.

Il est ordonné, sur motion de MM. Lafontaine et Papineau, Avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le rapport de Simon Marchessault, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exécuté dans le District de Montréal, sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le dit Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, constituant ci-devant la Province du Bas-Canada, qu'il ne peut être trouvé dans le District de Montréal susdit, et qu'il possède néanmoins des biens immeubles dans le dit District, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de cette ville, appelé "Le Courrier de Saint-Hyacinthe" et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié dans la ville de Montréal, appelé "The Montreal Herald" notifié de comparaître devant cette Cour et là de répondre à la demande du dit Demandeur, sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et à jugement comme dans une cause par défaut.

MICHEL GUERTIN, CHAPPELLIER,

PLACE DU MARCHÉ, ST. HYACINTHE, Maison de Mme Archambault.

L'attention du public est particulièrement attirée sur son assortiment de PELLETIERES.

COMPRENANT: VICTORINES, MANCHONS, MANCHÈTTES et MITAINES pour Dames; CASQUES, BOAS, GANTELETS, etc., pour messieurs, de tous prix et de tous les goûts. Les acheteurs sont respectueusement invités à venir voir la qualité et les prix de ses Pelletieres. 7 novembre 1854.

HOTEL ST. HYACINTHE,

TENU PAR F. BERGER, Rue Cascades, près du Moulin.

M. F. BERGER (CASAVENT), informe respectueusement messieurs les voyageurs qu'il vient de faire de grandes améliorations dans la maison anciennement occupée par M. Brunelle, et qu'ils trouveront chez lui tout le confort désiré. Sa longue expérience dans cette branche, lui fait espérer une part de l'encouragement public. — St. Hyacinthe 7 novembre 1854.

MICHEL GUERTIN,

CHAPPELLIER, PLACE DU MARCHÉ, ST. HYACINTHE, Maison de Mme Archambault.

L'attention du public est particulièrement attirée sur son assortiment de PELLETIERES.

COMPRENANT: VICTORINES, MANCHONS, MANCHÈTTES et MITAINES pour Dames; CASQUES, BOAS, GANTELETS, etc., pour messieurs, de tous prix et de tous les goûts. Les acheteurs sont respectueusement invités à venir voir la qualité et les prix de ses Pelletieres. 7 novembre 1854.

L. O. LETOURNEUX, G. C. C. St. Hyacinthe, 31 octobre 1854.

presque toujours le travers de laisser la marche de nos idées se ralentir comme celle de nos jambes; nous ne savons plus entre nos contemporains, non pas d'âge, mais de siècle, et nous ne comprenons pas que le tempérament d'autres mœurs, d'autres sensations, le bonheur ne s'atteint plus par les mêmes moyens. Je conviens donc que tu avais raison de vouloir suivre ta propre impulsion plutôt que ma vieille expérience, qui ne te servirait guère mieux qu'une perruque à la Louis XIV. Loin de vouloir porter atteinte à ton indépendance, je veux l'assurer à jamais. Voici le contrat d'une bonne et jolie terre, dont le revenu dépasse de beaucoup les besoins d'un philosophe. Maintenant tu es complètement maître de ta destinée, et de nouvelles relations vont s'établir entre nous.

Ton appartement étoit trop près du mien, il en devoit résulter de la gêne pour toi et pour moi. Je t'ai fait arranger cette aile entièrement séparée; désormais tu iras, viendras, partiras, resteras, sans que j'en prenne le plus léger souci; car moi aussi je veux vivre indépendant. J'ai assuré ton bonheur; me voilà donc quitte de cette sollicitude qui me faisoit veiller sur toi avec un si vif intérêt. Je songerai à moi sans distraction.

Emile, stupéfait, balbutie des remerciements fort incohérents; mais, aussitôt qu'il se sent le sur avec ravissement cent projets pour essayer sa liberté. Le premier, c'est de voler vers sa cousine et de mettre la nouvelle fortune à ses pieds.

Mais combien il est difficile d'exécuter ce qui ne présente nul obstacle! et n'a-t-on pas quelquefois envie de penser que Tantale était le plus heureux des hommes? Une réflexion subite arrête l'élan d'amour et d'enthousiasme. Quoi! enchaîner si vite cette liberté dont il n'a pu jouir encore? Au fond, son oncle avait raison: il est bien jeune, et sa cousine est presque un enfant. Il faut avant tout entreprendre ce voyage en Italie qui depuis tant d'années étoit l'objet de ses plus ardents desirs, et ne donner à l'amour que le temps nécessaire pour faire sa paix avec Marie et obtenir d'avance le pardon d'une nouvelle absence. Il hâte donc une élégante toilette qui lui semble devoir ajouter à l'effet de ses discours pour courir près de sa cousine; mais à l'instant où, les cheveux bien bouclés et le cœur ému, il allait se précipiter dans l'appartement qu'occupent Marie et son institutrice, il se trouve en face de son ami Charles d'Alby et Albert de Bertouville.

Emile s'empresse de raconter à ses deux auditeurs émerveillés sa nouvelle position; mais, impatient de revoir sa cousine, il veut abrèger l'entretien et leur explique le motif de sa précipitation.

—Mais tu ne peux nous quitter maintenant, dit Albert avec gravité, je venais te chercher pour l'emmener à la course au clocher. Cernay tient un pari considérable, c'est notre ami à tous, et dans une journée qui compromet sa bourse et sa vie, tu ne

peux te dispenser de lui donner une marque d'intérêt.

—Mais j'irai vous rejoindre; je veux avant tout voir ma cousine.

—Je ne t'accorde pas une minute. Que penserait Cernay? Si ton oncle avait conservé, comme les anciens parlements, le droit de remontrance, passe encore; mais te voilà libre, indépendant, tu peux faire tout ce qui te plaît, et certainement il te plaît de venir avec nous.

—Mais...

—Mais; veux-tu exercer ta liberté, oui ou non? alors suis-nous.

Sans doute Marie était douce, bonne, sensible et sincèrement attachée à son cousin; mais il y a jusque dans nos meilleurs sentiments une petite part pour l'amour propre, et peut-être serait-il fâcheux qu'elle lui fût enlevée; car l'envie de valoir plus ne n'a-t-elle pas de la pensée qu'on vaut quelque chose? Ainsi Marie, dont le cœur avait tressailli de joie au bruit de l'arrivée de son cousin, fut piquée lorsque la première heure s'écoula sans que le coupable parût; à la seconde, la faute, qu'on était disposé à pardonner, parut très-grave; et à la troisième, Emile était inexorable.

—Eh bien, ma chère Marie, dit M. d'Héricourt en rentrant, il faut, je crois, nous décider à dîner sans Emile. Je l'ai aperçu au milieu d'un groupe qui se disposait à fêter les vainqueurs de la course dans quel banquet plus somptueux et plus gai que le simple dîner de famille,

Marie pencha sa tête sur son métier et parut très-occupée à finir une fleur qui n'avancait guère;

—Au surplus, ajouta M. d'Héricourt, je m'applaudis de plus en plus de mes nouvelles conventions avec lui. Peut-être ne le verrons-nous pas bien souvent; mais un jeune homme inoccupé à tant d'affaires!... Allons, ma mère, imitons-le aujourd'hui; ne songeons qu'au plaisir. Tu sais que tu dois ta soignée à Mme de Servan; je n'ai pu te refuser aux instances de sa fille, quoique cette fête soit brillante et bien bruyante pour une si jeune fille et un si vieil homme! mais tandis que tu danseras sous la garde de la bonne Mme Dumont, je prendrai patience en faisant un whist dans un coin. J'avais déposé sur la cheminée de ton cousin l'invitation de Mme de Servan: peut-être nous rejoindra-t-il au bal.

Marie, le cœur gros, les yeux remplis de larmes, suivit son oncle dans la salle à manger; mais le dîner ne fut égayé que par les plaisanteries de M. d'Héricourt sur les suites inévitables d'une course au clocher.

A la fin Marie, appelant la fierté à son aide, releva son beau front, et ses yeux brillants annoncèrent le dessein formel de paraître le soir assez jolie, assez séduisante pour ramener ou punir un ingrat.

Pendant ce temps, Emile, entouré par une douzaine d'amis dont chacun étoit plus despoté et plus entêté que dix oncles, s'étoit vu entraîné de la course au café de Pa-

ris, et du café de Paris au balcon de l'Opéra, pour assister au début d'une danseuse qui lui étoit parfaitement inconnue.

—Mais je dois retourner dîner chez mon oncle avait-il répété sur tous les tons.

—Tu ne dois rien; ne te souvient-il plus que tu es libre?

—Mais je veux...

—Tu ne veux pas davantage; cette fantaisie est un reste de mauvaise habitude d'écolier. Use de ton indépendance.

Et un bras passé sous le sien compléta l'argument en l'entraînant malgré lui.

N'étoit-il pas libre?

Le dîner fini, Emile, malgré les déviation de la bonne Mme Dumont, je prendrai patience en faisant un whist dans un coin. J'avais déposé sur la cheminée de ton cousin l'invitation de Mme de Servan: peut-être nous rejoindra-t-il au bal.

Marie, le cœur gros, les yeux remplis de larmes, suivit son oncle dans la salle à manger; mais le dîner ne fut égayé que par les plaisanteries de M. d'Héricourt sur les suites inévitables d'une course au clocher.

A la fin Marie, appelant la fierté à son aide, releva son beau front, et ses yeux brillants annoncèrent le dessein formel de paraître le soir assez jolie, assez séduisante pour ramener ou punir un ingrat.

Pendant ce temps, Emile, entouré par une douzaine d'amis dont chacun étoit plus despoté et plus entêté que dix oncles, s'étoit vu entraîné de la course au café de Pa-

<

